

Façade sud de l'aéroport : continuités écologiques et paysagères

/synthèse

1 - Résumé

Enjeux : définir la nature des continuités écologiques et paysagères à préserver /développer et reconstituer entre le Bois de Foretaille et le Bois des Frères, avec un zoom sur le PLQ Chemin du Ruisseau et le plan guide Cointrin.

Méthodes : combinaison de l'approche du paysagiste et du biologiste à travers l'utilisation d'outils cartographiques et l'arpentage du territoire. Notre méthode s'est fondée sur un travail pas à pas, une évaluation commune des qualités de cet espace étriqué, qu'elles soient paysagères ou biologiques. Sur cette base et ce constat commun, nous avons élaboré des hypothèses, le paysagiste s'appuyant sur les potentiels déterminés par les biologistes.

Résultats : le paysage de la façade sud de l'aéroport est ponctué d'événements de qualité variable. Certaines séquences ont été entamées par les travaux de l'autoroute, d'autres appartiennent à l'espace privé des jardins de villas. Certaines situations sont particulièrement remarquables et qualifient ce linéaire, le parc Sarasin ou le bois du Jonc, le dilatant et lui apportant un vocabulaire singulier.

Les arbres et les jardins associés aux villas contribuent au caractère de cette façade. Les grands arbres, dont beaucoup de conifères, marquent particulièrement ce paysage. Certains de ces arbres sont âgés et nécessiteraient une réflexion quant à leur devenir.

En limite du domaine de l'autoroute, des cordons, sous forme de haies, accompagnent le parcours des promeneurs, filtrant les vues sur le grand paysage, l'aéroport et l'autoroute. Ces fragiles événements sont riches en biodiversité et sont des refuges pour la faune. Ils pourraient construire les bases d'un projet paysager plus ambitieux. Deux couloirs-passages parallèles au sud de l'autoroute, et des pénétrantes potentielles vers le centre-ville (ainsi que des points de passages clé) ont été identifiés et cartographiés. Ces couloirs se juxtaposent étroitement avec des cheminements de loisirs-détente existants, des alignements d'arbres historiques, ainsi qu'avec des tracés proposés pour la mobilité douce.

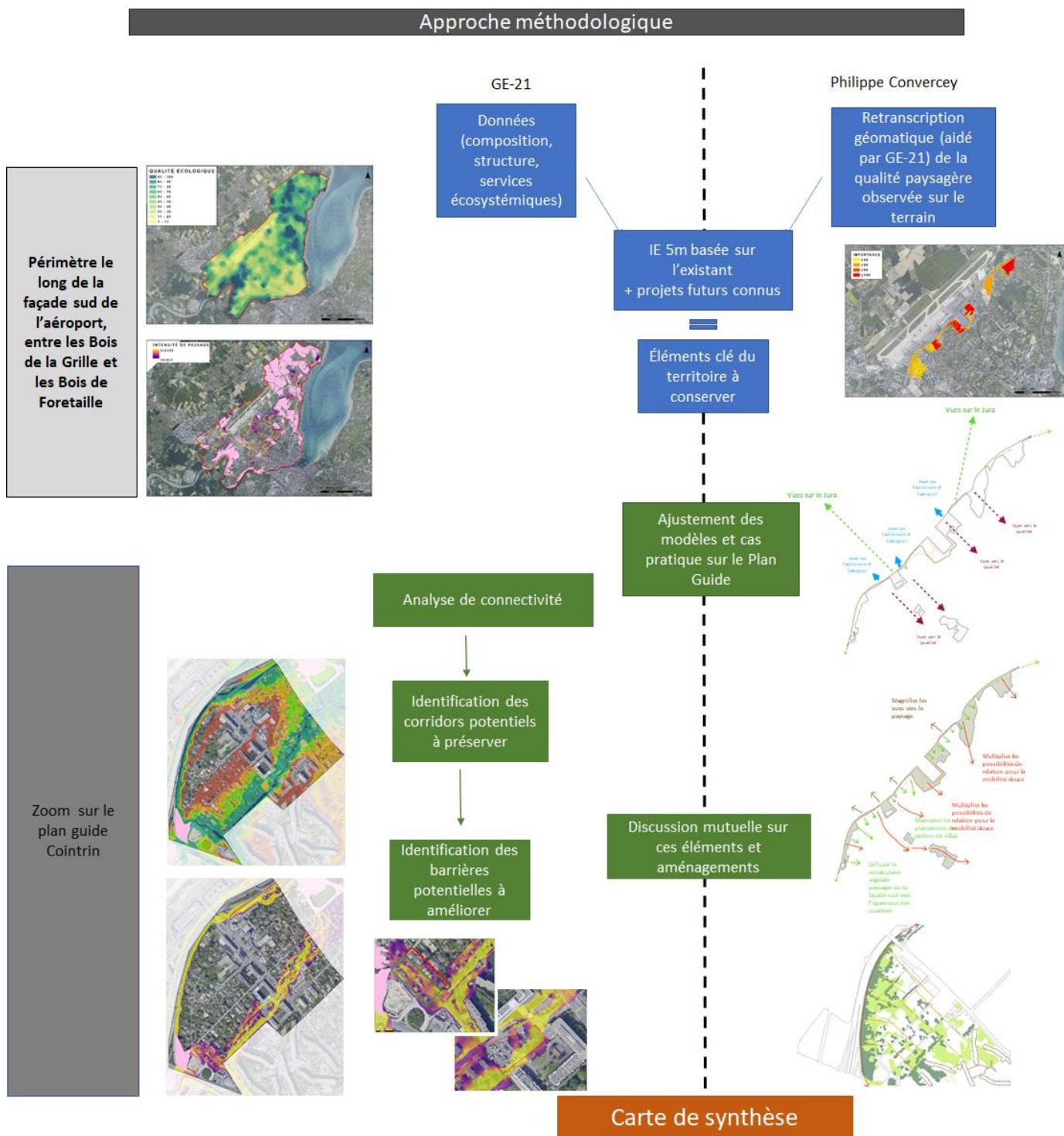
Discussions : sur le territoire du plan guide Cointrin, de nombreux éléments naturels restent de qualité et sont le socle de corridors potentiels à renforcer ou recréer pour la faune urbaine. Des points de conflits ont également été identifiés et concernent la plupart du temps une densification récente, sur laquelle on peut constater une perte de canopée, un plus grand cloisonnement des jardins privatifs, ou encore des obstacles majeurs pour la faune comme les grands axes routiers à traverser.

Il est actuellement difficile de justifier des mesures fortes pour la protection des éléments naturels dans un contexte de densification «aléatoire» du parcellaire. L'étude de cas nous a permis de faire une série de recommandations (présentées en figure de synthèse) dans le but de compenser les structures naturelles lorsqu'elles sont sacrifiées. La conservation in situ des structures de qualité étant la solution idéale.

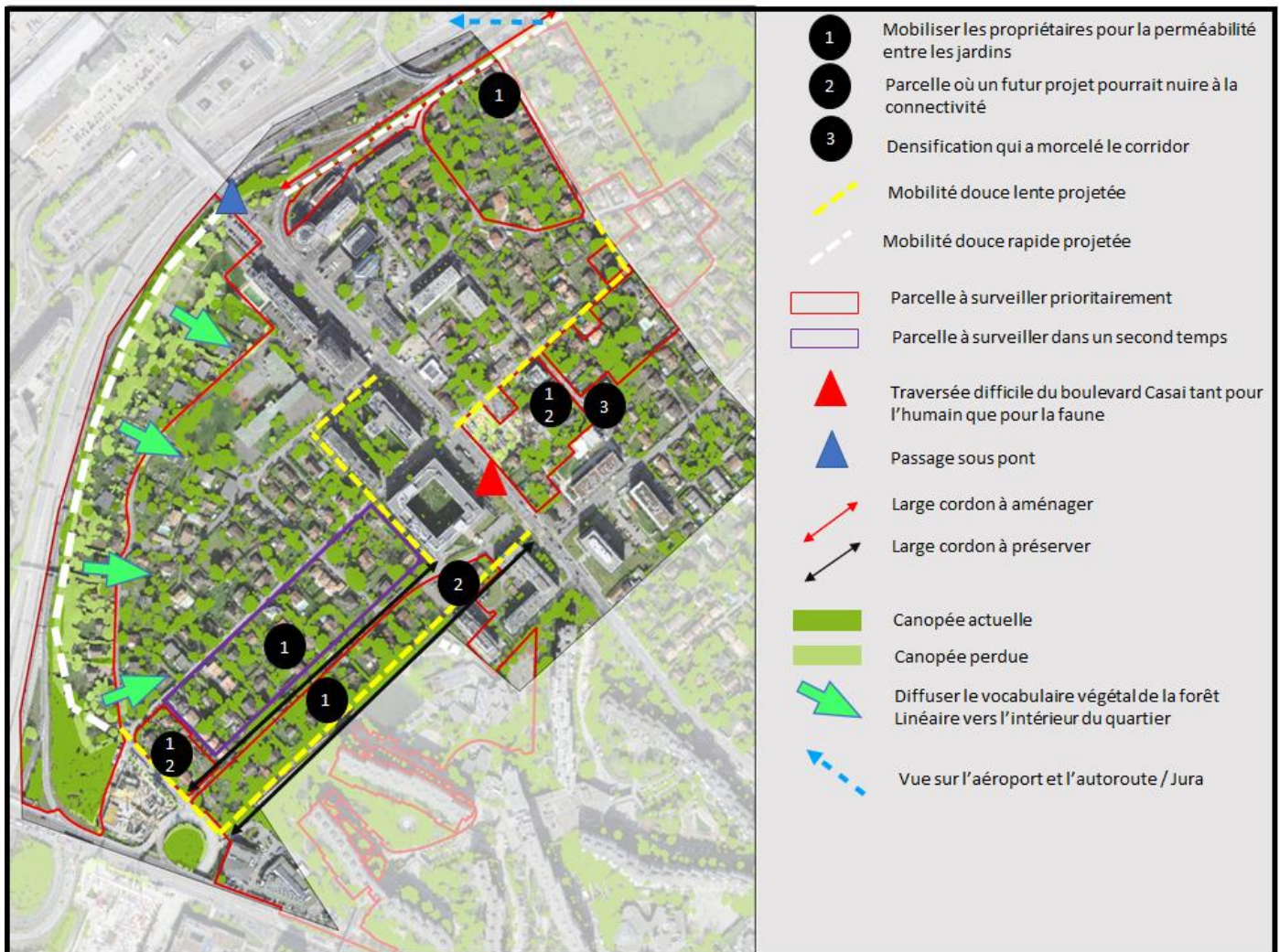
Nous proposons de tester le modèle de la forêt linéaire. C'est une figure paysagère contemporaine qui intéresse particulièrement les villes soumises à l'évolution du climat et aux fortes chaleurs estivales. Les nombreuses expériences menées en Europe sur des forêts linéaires répondent astucieusement à la lutte contre les vagues de chaleur, au maintien de la pleine terre et au développement de la biodiversité. Nous n'y voyons pas non plus de contre-indication en matière de mobilité douce. Ces structures végétales

peuvent fournir des services écosystémiques (SE) en travaillant étroitement en lien avec la Stratégie d'arborisation genevoise (SAG), le développement de voies vertes, de parcours de détente et d'observation (belvédères sur l'aéroport et autoroute) tout en favorisant le déplacement de la faune.

2 - Approche méthodologique conjointe



3 - Carte de synthèse : éléments d'intérêt et alertes



- **Maximiser la couverture de canopée** : actuellement le plan guide est relativement bien arboré (29.8%), ce qui crée des relais pour la faune. Ces structures seront fragilisées par les projets d'aménagement qui proposent de supprimer de grandes surfaces de canopée (couverture descend à 25.9%), qu'il faudra veiller à préserver ou compenser pour continuer de diffuser vers l'intérieur du quartier.
- **Repenser le boulevard Casai** : c'est l'élément central du périmètre du plan guide qui réduit la fonctionnalité sur l'ensemble des tracés explicites. Un redimensionnement de cette voie pourrait améliorer la situation. Il s'agirait de mettre en place un alignement central d'arbres, afin de créer un relais pour la faune. On pourrait également imaginer y joindre un espace de mobilité.
- **Arrêter le remaniement au cas par cas** : le réseau de parcelles identifié (en rouge et violet) doit maintenir une fonctionnalité pour la biodiversité. Un accompagnement doit être réalisé et les demandes de travaux suivies plus scrupuleusement.
- **Accompagner le privé** : sensibilisation des privés, favoriser la perméabilité entre les différentes propriétés (haies indigènes plutôt qu'un mur), créer des passages dans les grillages.
- **Coupler aménagements verts et mobilité** : les aménagements de mobilité douce sont réalisés de manière à créer des continuités pour la faune. Cela permet de maximiser la place du végétal au sein d'un projet d'aménagement.
- **S'appuyer sur les stratégies élaborées** : afin de réaliser des projets qualitatifs, il faudra demander aux promoteurs de s'appuyer sur la SAG, le référentiel NEV, la stratégie biodiversité.

4 – Propositions pour préserver la fonctionnalité

Dans le cadre d'une densification urbaine, les remaniements parcellaires, plus ou moins aléatoires, agissent comme des barrières pour la faune. L'arpentage à travers le territoire nous a permis de constater d'une grande diversité et de qualité de villas arborées. Toutefois, leur cloisonnement a un impact important sur le déplacement de la faune. Nous proposons plusieurs solutions pour contrer ce phénomène :

1. Mettre en place un fond monétaire d'achat de parcelles pour effectuer le renouvellement urbain à large échelle : idéalement, les projets de remaniement parcellaire devraient être réalisés sur un territoire en regroupant le plus grand nombre possible de parcelles. Cela permettrait ainsi d'avoir une grande densité et donc plus d'espace libre pour la pleine terre et donc la végétalisation (notamment la reconnexion entre cordons boisés à travers le territoire), évitant les discontinuités. L'état pourrait mettre en place un fond permettant d'acheter au fur et à mesure ces parcelles, et de lancer un projet de remaniement qu'une fois l'ensemble des parcelles acquises.
2. Décider sur plan des éléments naturels qui doivent rester immuables pour conserver la fonctionnalité (mise en "réserve" de parcelle).
3. Identifier en premier lieu l'espace nécessaire pour la faune pour bâtir autour, plutôt que de faire l'inverse. Cela revient à identifier les connectivités à préserver/renforcer puis de construire sans effet néfaste. S'appuyer sur les stratégies en place (SAG / RNEV) peut permettre de justifier des choix d'implantation de la future arborisation dans les projets.
4. Coupler mobilité douce et déplacement de la faune pour mutualiser les espaces ouverts et continus disponibles.
5. Développer une véritable stratégie de consolidation de la végétation des villas par des aides et de la pédagogie auprès du privé (entretien des arbres anciens, renouvellement...).

5- Retour d'expérience : entente entre paysagiste et biologiste.

L'association pour une même étude et dans un travail partagé, d'un groupe d'environnementalistes (GE-21) et d'un paysagiste (Philippe Convercey), réunit des pensées sur le territoire et des pratiques qui pourraient, *à priori*, sembler assez éloignées. Pourtant, nos nombreux échanges ont souvent fait émerger des préoccupations communes et en particulier la défense du vivant. La ville est un territoire culturel. Elle est aussi une ressource, un espace dans lequel les mécanismes biologiques s'expriment partout.

La façade sud de l'aéroport est l'un de ces réservoirs. C'est inattendu et pourtant nos parcours et repérages ont rencontré une nature, parfois fragilisée, mais bien là. Dès lors, notre équipe a mis en oeuvre des orientations capables de consolider cette présence, des stratégies utiles au développement de quartiers proches.

Les propositions de paysage s'articulent donc autour d'un registre double. D'une part, la prise en compte des potentialités liées à l'histoire de ce territoire (les jardins, les alignements, les arbres isolés...), à ce qu'il donne à voir (vues sur le Jura ou sur l'aéroport...), à l'organisation des quartiers (parcours, usages) ou au rôle urbain de cette frange (limite ville-autoroute), et d'autre part, les potentialités identifiées par GE21 (corridors, continuités, potentiels des jardins ou des parcs, mise en relation avec l'intérieur des quartiers). Ce qu'il faut retenir de cette collaboration est certainement le principe d'avoir infléchi certaines habitudes et d'avoir rejoint des pratiques émergentes qui laissent une grande part au vivant dans la constitution de la ville et de ses espaces publics. La nature devient non un prétexte à la végétalisation de l'espace urbain, mais une finalité. Le paysagiste se met au service des mécanismes naturels, en leur donnant une place prépondérante et une forme innovante. La biodiversité y gagne et le projet de paysage y trouve de nouvelles destinations conceptuelles.